

VI. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

6.1. COOPERATION POLITIQUE, PAIX ET SECURITE

Axes Stratégiques/Objectifs spécifiques	2021	2022	2023	2024	2025
Coopération Politique					
Établir un catalogue de thèmes d'aspirations communes pour les Etats de la région					
Établir un cadre des mécanismes de concertation politique entre les Etats membres de la CEEAC.					
Paix					
Renforcer la bonne gouvernance dans les Etats membres de la CEEAC.					
Établir un réseau régional des mécanismes électoraux.					
Renforcer les mécanismes de dialogue politique dans les Etats membres de la CEEAC.					
Promouvoir l'établissement de mécanismes pour améliorer les conditions des droits humains.					
Établir au niveau de la Commission de la CEEAC, un Mécanisme de Médiation Politique Intra-régional.					
Développer et opérationnaliser une stratégie communautaire pour accroître la participation de la jeunesse aux affaires de la paix.					
Développer et opérationnaliser une stratégie communautaire pour fédérer l'action de la femme aux affaires de la paix.					
Gouvernance sécuritaire					

Mettre à jour et opérationnaliser la stratégie de sécurité maritime de la CEEAC basée sur le Protocole de Kinshasa.					
Opérationnaliser le cadre communautaire du Pacte de non-agression et d'assistance mutuelle de l'Union Africaine.					
Établir un cadre de coopération policière et judiciaire.					
Établir un cadre de gestion communautaire des frontières de la région CEEAC.					
Mettre en œuvre la stratégie régionale de prévention et de lutte contre le terrorisme et accompagner les Etats membres dans l'élaboration des législations et réglementations nationales en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.					
Opérationnaliser la stratégie communautaire de lutte contre la prolifération des armes et le trafic des munitions.					
Développer et opérationnaliser une stratégie communautaire de lutte contre le trafic de drogues.					
Développer et opérationnaliser une stratégie communautaire de lutte contre le trafic d'êtres et organes humains					
Accroître le développement de la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC).					
Développer un cadre de coopération entre les services de renseignement de l'Afrique centrale					
Information et communication					
Établir un cadre normatif de soutien au développement d'un Mécanisme d'Alerte Rapide de niveau communautaire dans le cadre du Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Union Africaine.					
Mettre en œuvre une stratégie d'opérationnalisation technique et humaine du Mécanisme d'Alerte Rapide l'Afrique Centrale(MARAC).					
Définir et opérationnaliser le catalogue de produits du MARAC					

6.2. INTEGRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Axes Stratégiques/Objectifs spécifiques	2021	2022	2023	2024	2025
Opérationnalisation du marché commun régional					
Mettre en place l'Union douanière de l'Afrique centrale					
Éliminer les obstacles non tarifaires au commerce en Afrique centrale					
Élaborer et faire adopter le Protocole sur le marché commun					
Développement des capacités productives et amélioration des climats des affaires					
Améliorer l'environnement des affaires et le dialogue public-privé sur l'intégration régionale					
Promouvoir l'industrialisation et la diversification économique					
Harmonisation des politiques économiques, monétaires et financières					
Renforcer la coopération monétaire et financière					
Élaborer du protocole pour la mise en place de l'Union monétaire de la CEEAC					
Développer et harmoniser les systèmes statistiques					

6.3. INTEGRATION ENVIRONNEMENTALE, AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

Axes Stratégiques/Objectifs spécifiques	2021	2022	2023	2024	2025
Gestion durable des ressources en eau, en terre, extractives et forestières					
Renforcer l'économie forestière et celle de ressources en terre.					
Développer l'économie de l'exploitation durable des ressources extractives (gaz, pétrole, minerais).					
Renforcer la gestion durable et équitable des ressources en eau.					
Environnement et biodiversité					
Accélérer la structuration et l'opérationnalisation du système de l'économie verte en Afrique Centrale et la responsabilité sociétale et environnementale.					
Appuyer l'accélération de l'opérationnalisation du système de l'économie bleue en Afrique centrale;					
Coordonner les initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophes.					
Économie de l'environnement					
Accélérer la structuration et l'opérationnalisation du système de l'économie verte et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).					
Adopter et opérationnaliser le Fonds de l'Economie Verte pour l'Afrique Centrale.					

Opérationnaliser le système de l'économie des savoir-faire traditionnels utilisant les ressources naturelles.					
Opérationnaliser le système de l'économie de l'artisanat et des petites entreprises utilisant les ressources naturelles biologiques et non biologiques.					
Sécurité alimentaire et nutritionnelle					
Améliorer et valoriser de la production des chaînes de valeurs agrosylvopastorales et halieutiques ainsi que celles des systèmes familiaux, artisanaux et locaux.					
Améliorer de l'accès des produits agricoles et forestiers aux marchés régionaux et internationaux.					
Renforcer des systèmes de recherche, de diffusion et d'adoption des innovations techniques et technologiques pour le développement agrosylvopastorale et halieutique.					
Renforcer du développement durable de l'économie rurale.					
Améliorer de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les conditions de vie des populations.					

6.4. INTEGRATION PHYSIQUE REGIONALE

Axes Stratégiques/Objectifs spécifiques	2021	2022	2023	2024	2025
Aménagement du territoire et développement des infrastructures de transports					
Harmoniser les stratégies nationales de développement des infrastructures routières terrestres.					
Développer les infrastructures transnationales de transport (routier, ferroviaire et fluvial).					
Harmoniser les politiques et les cadres réglementaires de transport (routier, ferroviaire et fluvial) en Afrique centrale.					
Développer la connectivité des voies aériennes.					
Développer la connectivité des voies maritimes.					
Renforcement des capacités énergétiques régionales					
Assurer une distribution stable de l'énergie dans la région.					
Améliorer la sécurité et les approvisionnements en hydrocarbure.					
Harmoniser les Politiques et les cadres règlementaires des infrastructures énergétiques.					
Développer les infrastructures énergétiques transnationales.					
Création d'un environnement favorable et de confiance à la généralisation des services postaux, de télécommunications/TIC haut débit et à l'attrait des investisseurs privés					
Renforcer la gouvernance des programmes/projets d'infrastructures de communications électroniques					
Comblent le déficit de la planification sectorielle.					
Mettre en place des infrastructures sous-tendant l'économie numérique (Datacenter, PKI, IXP, CERT) dans chacun des onze (11) Etats membres et des infrastructures régionales.					
Interconnecter les capitales des Etats membres par la fibre optique.					
Réduire les coûts du roaming en Afrique Centrale (mise en place d'un réseau unique :One Network).					
Mettre en place un environnement de confiance et de sécurité favorable à l'attrait des investisseurs privés et propice à l'innovation.					

Harmoniser les politiques nationales du développement des TIC et du cyberspace.					
Redynamiser le secteur postal au regard du développement des services de communications électroniques.					
Mettre en place un observatoire régional et onze observatoires nationaux dans les Télécommunications/TIC.					

6.5. GENRE, DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

Axes Stratégiques/Objectifs spécifiques	2021	2022	2023	2024	2025
Santé					
Opérationnaliser le mécanisme régional des actions santé.					
Harmoniser les mécanismes de riposte aux maladies à potentiel épidémique.					
Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.					
Affaires sociales					
Améliorer les conditions de vie des populations					
Élaborer des Politiques et stratégies de protection sociale.					
Créer et opérationnaliser un Centre de Recherche et de suivi de la Protection et du Développement Sociale.					
Culture					
Accompagner la mise en œuvre des politiques culturelles globales assorties de plans d'actions au niveau de chaque État membre.					
Promouvoir les patrimoines culturels par le développement de partenariat (Régional et international) et de marché des biens et services culturels					
Créer un musée régional d'Afrique centrale					
Emploi					
Créer des mécanismes communs pour la promotion et la création d'emplois décents en Afrique centrale					
Promouvoir des stratégies de partenariat et de mobilisation des ressources pour soutenir l'employabilité en Afrique centrale					
Organiser des fora régionaux pour l'amélioration et l'attractivité du marché du travail					
Disposer de mécanismes qui contribuent à l'éradication de la pauvreté et à améliorer la relation emploi-productivité en promouvant la portabilité des compétences et des qualifications.					
Disposer de mécanismes de coordination et d'harmonisation des statistiques du marché du travail.					

Création de l'Agence régionale pour la promotion de l'emploi en Afrique centrale.					
Création et Pérennisation de la foire de l'emploi et de la formation technique et professionnelle.					
Sport					
Disposer d'une politique régionale en matière des sports qui décline la vision de professionnalisation du sport et des pôles d'excellence sportifs dans les Etats membres.					
Faire du sport une valeur économique et un levier d'emploi, de socialisation et d'intégration des populations de la CEEAC					
Promouvoir le sport pour tous et ses bienfaits sur la santé.					
Relancer les jeux d'Afrique centrale.					
Genre					
Promouvoir l'autonomisation économique des femmes et leur représentation dans la gouvernance économique.					
Renforcer la participation des femmes dans la gestion de conflits et la lutte contre les violences faites aux femmes.					
Améliorer de la santé des femmes, l'accès équitable aux services sociaux et la prise en charge des personnes atteintes du VIH					
Éducation, Formation, Sciences, Technologie et Innovation					
Mettre en œuvre les Décisions déjà adoptées par les Chefs d'Etat et de Gouvernement					
Renforcer l'éducation et la formation socio-professionnelle					
Créer et développer des cadres régionaux pour l'accélération de l'intégration académique					
Jeunesse					
Appuyer l'employabilité des jeunes					
Mettre en place le Réseau des Conseils Nationaux de la Jeunesse de la CEEAC.					
Créer un observatoire régional des migrations des jeunes et le suivi du trafic d'enfant dans les zones frontalières.					
Promouvoir le vivre-ensemble, la cohésion sociale, le dialogue interculturel et intergénérationnel					

6.6. POURSUITE DE LA REFORME

Axes Stratégiques / Objectifs spécifiques	2021	2022	2023	2024	2025
Établissement des autres organes de la Communauté					
Élaborer des études relatives et opérationnaliser le Parlement Communautaire.					
Élaborer des études relatives et installer la Cour de Justice.					
Élaborer des études relatives et opérationnaliser la Cour des Comptes.					
Mener des études relatives et opérationnaliser la Banque de Développement					
Élaborer des études relatives à l'opérationnalisation et à l'installation de la Banque Centrale de la Communauté					
Révision du cadre légal et réglementaire de gouvernance de la CEEAC					
Compiler toutes les décisions prises depuis la création de la CEEAC, relatives aux objectifs de l'intégration régionale.					
Compiler et actualiser le cadre législatif existant sur le fonctionnement de la CEEAC.					
Développer le cadre législatif nécessaire au nouveau mandat de la CEEAC en tant que pilier de l'UA dans le cadre de l'intégration africaine					